

SEANCE DU BUREAU DU COMITE

19 mars 2025

PROCES-VERBAL

Lieu : St-Prex – Administration communale

Présent/es : M. Bertrand Duperrex, Vullierens Président
Mme Mélanie Wyss, Morges Vice-Présidente, **Excusée**
M. José Manuel Fernandez, Etoy Vice-Président
M. Olivier Bailly, Directeur ARCAM
Mme Nathalie Agier, Secrétaire direction ARCAM

1. PV séance bureau du comité du 28.01.2025

Décision : les membres valident le procès-verbal

A noter que les remarques peuvent déjà être transmises lors de la réception du PV

2. COMPTES 2024 – Etat de situation

Remarques sur les comptes

Globalement le bénéfice est très élevé. Les raisons sont conjoncturelles :

- Aménagement du territoire : les 2 projets prévu pour SRGZA et le projet pour le pôle Bois à Gimel n'ont pas pu être traité en 2024 à cause de la réponse du canton qui a pris 10mois au lieu de 3 pour arriver.
- Idem avec la DGMR (stratégie vélo) que nous avions budgété et que nous n'avons pas pu commencer en 2024
- Grosse baisse en loyers Bureau ARCAM et Littoral Parc.
- Pas d'amortissement (CHF 25'000) comme initialement prévu pour la Maison des Vins de la Côte.
- Plus de subventions cantonales sur 2024. Ce qui explique que le résultat est meilleur.

OBA détaillera les points ci-dessus en séance de Comité du mois de mai.

Rétroplanning Comptes 2024

- Le rapport d'activités 2024 (sans les comptes) fera l'objet d'une première validation le 24 mars par le comité
- Les comptes 2024 seront validés le 8 avril par le bureau et le 5 mai par le Comité

3. SEANCE COMITE DU 24.3.2025

Ordre du jour

Les membres le passent en revue

- Guichet entreprise : débriefing 2024
- SRGZA :
 - débrief soirée consultation publique à Yens
 - situation de Buchillon qui met les pieds contre le mur. RDV le 24.3.2025 à 16h30 avec la Commune, l'ARCAM et le Canton (DGTL).
 - Motion déposée au Grand Conseil : suite du processus
- UzuFly : Projet carte en 3D dans chaque commune. (Photos avec des drones) permet de modéliser les projets communaux
- SFR : préavis Patinoire de Morges + convention type et communication à la presse. La Commune porteuse de projet pourra répondre aux questions de la presse (droits à l'information). L'ARCAM souhaite clarifier qu'elle ne peut pas donner d'informations.
- Tourisme : point Taxe de séjour
 - Première lecture du règlement FEM
 - carte d'hôtes
 - convention entre Communes et ARCAM.
- Préavis présentés au Comité
- Mobilité : Stratégie vélo. Le Canton prend 75% des études et forfait de CHF 20'000.-

- Administration : retour sur les évaluations 2024 : la situation et l'ambiance dans l'équipe sont bonnes. Bonne qualité du travail des opérationnels, mais besoin de communiquer encore plus entre eux.
- Rapport d'activités 2024 sera soumis. Diffusé électroniquement et 50 imprimés.
- Commission Tourisme :
 - Demande émanant d'une partie du CODIR de MRT sur la composition de la CT.
 - Le Comité a validé les personnes proposées.
 - Le bureau confirme que :
 - Le comité de l'ARCAM est libre de choisir qui il veut dans ses Commissions. (Ne veulent plus de politique, différentes personnes dans chaque dicastère et éviter pour des raisons de bonne gouvernance que les mêmes personnes se retrouvent dans plusieurs commissions sur le même thème.).
 - MRT est représenté par sa Directrice ce qui est largement suffisant
 - 2 membres politiques du CODIR MRT sont aussi membres du Comité de l'ARCAM, ce qui suffit à défendre les intérêts des 2 parties.

Le Bureau souhaite mettre ce point à la Séance du comité du 24/3/25 pour confirmer la position de l'ARCAM et mandater le Dir. pour présenter sa position au CODIR MRT du 25/3/2025.

- Demande de la COGES de la VdM. Perçue comme Intrusive et hors contexte. L'ARCAM ne donne aucune information de plus que les comptes, le budget et le rapport de la COGES qui sont distribués aux Communes membres. Les COGES des communes doivent passer par le répondant ARCAM de leur Municipalité pour obtenir ces informations.
- AG du 3 juin – Proposition de conférencier : Nicolas Bideau.
Le bureau accepte cette proposition.
- Séance Gravière Ballens (Holcim) – Soucis de trafic (camions/par jour).
 - DGE fera une 2^{ème} séance consacrée à la mobilité.
 - L'ARCAM pourrait faire une étude sur ledit trafic.

Demander au comité s'il souhaite que l'ARCAM se charge de ce projet.

4. DIVERS ET TOUR DE TABLE

Rien à signaler

5. ADMINISTRATION

RH : Heures supp' : ce point a été traité sans la présence des opérationnels

Prochaine Bureau : 8 avril 2025 10 :30 à l'HdV.

Saint-Prex, le 24 mars 2025/na/ob